



# Production d'énergie éolienne aux Îles-de-la- Madeleine

14 juillet 2015  
Rencontre d'information

---

ALIMENTER L'AVENIR

# Plan de la présentation

---

- Mise en contexte
- Site éolien
- Démarche préconisée
- Échéancier préliminaire
- Période de questions

## Note

---

- Veuillez prendre note que les renseignements contenus dans cette présentation sont préliminaires et présentés à titre d'information seulement.
- Un document détaillé d'appel de propositions est actuellement en préparation.

## Mise en contexte

---

- Hydro-Québec Distribution souhaite initier une série d'appels de propositions pour répondre à des besoins spécifiques dans ses réseaux autonomes.
  - L'objectif est de réduire les coûts globaux de production d'électricité ainsi que leur empreinte environnementale.
- Le projet des Iles-de-la-Madeleine (IDL) permettra d'établir les bases d'un processus d'appel de propositions transposable à d'autres réseaux autonomes.
- Pour ce premier projet, la solution recherchée est l'achat d'électricité produite à partir d'éoliennes situées aux IDL qui sera intégrée au réseau des IDL.

## Mise en contexte (suite)

---

### Orientation du projet

- Rechercher un promoteur qui assurera le développement, la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement en électricité.
  - Puissance ciblée du parc : environ 6 MW
  - Contrat d'achat d'énergie sur une durée de 20 ans
  - Technologie éprouvée recherchée (le projet ne constitue pas d'une vitrine technologique)

## Mise en contexte (suite)

---

### Bénéfices attendus

- **Pour Hydro-Québec**
  - Diminution du coût global de production
  - Prolongation de la durée de vie des équipements de la centrale thermique existante
  - Vitrine sur l'énergie renouvelable
- **Pour le développement durable**
  - Réduction des gaz à effet de serre de la centrale existante.
  - Implication du milieu local

# Site éolien retenu



## Démarche préconisée

---

- **Réalisation d'un appel de propositions** ouvert à tous pour un projet de parc éolien répondant à des exigences techniques, financières et administratives.
- **Analyse des soumissions reçues** sur la base du prix offert pour l'énergie, tout en considérant les coûts d'intégration du projet au réseau des IDLM.
- Si le coût global de la meilleure offre reçue est inférieur au coût de production supporté par HQ, une démarche en vue de la **conclusion un contrat d'approvisionnement** avec le soumissionnaire retenu sera amorcée (sujet à l'approbation de la Régie de l'énergie du Québec).



## Démarche préconisée (suite)

---

### Milieu local

- Le milieu local souhaite être un partenaire actif dans le projet.
- Pour ce projet, le « milieu local » est défini comme étant la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (Régie-GÎM).
- Les conditions et les attentes du milieu local seront énoncées dans l'appel de propositions. Le soumissionnaire retenu devra conclure une entente de partenariat préalablement à la signature du contrat d'approvisionnement en électricité.
- Les promoteurs n'auront donc pas à négocier avec le milieu local avant le dépôt de leur soumission.

## Démarche préconisée (suite)

---

### L'appel de propositions

- Objet : attribuer un contrat d'approvisionnement en électricité à long terme, issu d'un parc éolien.
  - Le document d'appel de propositions sera en français seulement.
  - Pas d'étude exploratoire.
  - La date de début des livraisons est proposée par le soumissionnaire, mais serait au plus tard à l'automne 2018.
- Les soumissions seront analysées en considérant notamment, la technologie proposée, le prix offert pour l'électricité et le coût d'intégration estimé du projet au réseau autonome.

## Échéancier préliminaire

---

- Lancement de l'appel de propositions **septembre 2015**
- Date limite de dépôt du formulaire d'inscription (avis d'intention de soumissionner) **octobre 2015**
- Date de dépôt des soumissions **novembre 2015**
- Annonce de la soumission retenue **printemps 2016**
- Décision de la Régie de l'énergie à la suite d'une demande d'approbation du contrat **automne 2016**
- Début des livraisons par le parc éolien **automne 2018**

**Cet échéancier est à titre indicatif seulement**

# Questions?

---

# Questions?

